

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 53

N°134

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 46

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 OCTOBRE 2020

L'AN deux mille vingt, le 15 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 octobre 2020, s'est réuni à L'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, BOUZIDI Zakia, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjointes au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, AUGY Thierry, BELAIR Katalyne, BOUCHA Safia, BUTT Zishan, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Alain, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GUERRIEN Marc, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Madame Mizgin OZHAN

Monsieur Pierre SACK

Madame Nadege NIFEUR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Sandrine DESIR

Madame Karine FRANCLET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Madame Maryse EMEL

Monsieur Miguel MONTEIRO

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Secrétaire de séance : Ling LENZI

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de l'Education et de l'Enfance/

OBJET : Signature de la convention cadre relative au projet MEDiateur A L'ECOLE, dispositif de médiation sociale en milieu scolaire

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la circulaire interministérielle du 11/10/2019 relative à la lutte contre les violences scolaires ;

Vu les courriers de la Préfète à l'égalité des chances de la Seine Saint-Denis du 18/11/2019 et du 11/05/2020 confirmant la mise en place du dispositif « médiateurs à l'école » dans le département de la Seine Saint-Denis et l'octroi de 3 postes de médiateurs à l'école pour la ville d'Aubervilliers ;

Vu la Convention cadre relative au projet « médiateurs à l'école », dispositif de médiation scolaire pour les années 2020-2022 entre la ville d'Aubervilliers, la Préfecture de Seine Saint-Denis, l'association France Médiation et l'association Partenaires Pour la Ville 93 ;

Considérant que ce dispositif « médiateurs à l'école » a donné de très bons résultats sur les territoires, similaires à notre ville, où il a été testé depuis plusieurs années ;

Considérant que les objectifs de ce dispositif répondent à des besoins avérés en matière de médiation scolaire et sociale dans les collèges d'Aubervilliers et leur environnement ;

Considérant le mode de pilotage assuré essentiellement par l'association Partenaires Pour la Ville 93 ;

Considérant la part de financement de ce projet par la ville à hauteur 20 %, soit 22 500 € par an pour 3 collèges ;

Adoption à l'unanimité par 53 pour

DELIBERE :

APPROUVE le projet de convention cadre relative au projet « médiateurs à l'école » et le versement de la subvention annuelle de 22 500 € à l'association « Partenaires Pour la Ville 93 » imputée au Budget Prévisionnel 2021 de la commune, soit 67 500€ sur 3 ans pour 3 collèges, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

AUTORISE le Maire à signer la convention.

Reçu en Préfecture le : 27/10/2020
Affiché/publié le : 27/10/2020
Notifié le :
Certifié exécutoire le : 27/10/2020

Le Maire,

Karine FRANCKET



